VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple,
A ALGER,
312 rue Webster,
Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'filet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 129 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le coté le plus près du lot No 3, et 130 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat
18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, coin Alexander, (filet rues Hennessey et Bandin)

L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'filet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Bandin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et fermant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats
4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,969—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atelier de wagons, forge, 1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'filet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911,

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,969, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Trémé de cette ville dans l'filet No 28, borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné par le No 2, et ayant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, six pouces, onze lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par I. Comansky, alors voyer de l'ancienne municipalité No 1, le 9 décembre 1841.

Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, et ne dans le Faubourg Trémé, de cette ville, dans l'filet No 28, compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec les pactes de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, sûreté pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la perte payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ATTENTION FORGERONS'

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1516 rue Iberville je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "tire drills", 4 enclumes, 3 "vises", 1 stove, 1 charrette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils pour forgeron.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95 076—Cour Civile de District— Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Général Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'filet No 664, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant communément à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer par l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0/0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple

No 816, AVENUE WASHINGTON

William McDuff vs Emma L. McDuff.

No 2173—Cour Civile de District, Division E.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur — 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 23 février 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, conformément à un ordre signé du 19 janvier 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet comprenant l'avenue Washington, les rues Laurel, Sixième et Annonciation, désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, le 9 janvier 1911, ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à ladite avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911, aussi devant payer pour les frais de l'acte de vente pardevant James E. Rosser Jr. notaire, 10 0/0 au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.
J. B. Rosser Jr. D. A. Newhauser, avocats.
21 jan—21 22 29—fév 5 12 19 23

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.

JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Siouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'filet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot No 22 et mesurant 28 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'filet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No —— avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; dix pour cent de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Angel et Loomis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'filet avenue Champs-Elysées (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'filet numéro 83, sur un plan dudit filet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1839 et annexé désigné par le même numéro, un morceau d'ensemble dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elizabeth Schaixnyder, épouse de James Beens.

No 95,494—Cour Civile de District.

Le Cottage Simple No 2523 rue Jena.

JEUDI, le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés ce qui suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, à tué dans le Sixième District de cette ville, dans l'filet No 603 borné par les rues Jena, Freret et Sud Robertson et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 18 sur un devis paraphé par E. Commagère, notaire, annexé à un acte de vente pardevant lui, daté du 25 octobre 1886; étant une vente par Theodore Fisher à Victoria White et d'après ledit devis ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jena sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère le paiement de toutes les taxes de l'année 1910, payer pour l'acte de vente pardevant Bernard J. Dalv, notaire, et déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 317 rue Carondelet.
22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES ANTIQUES

BACCARAT-BRIC-A-BRAC.

Ameublements de Salon, Chambres et de Salle à manger, Armoires à Glace, Table et Lingerie

De Lit, Faïence et Cristaux, Portraits, Gravures, Miroirs Français, Cadres en Ebène et Dorés, Grand Piano

Chickering et Plusieurs autres Articles de Maison.

Succession de Mme J. A. Veeder, née Bryant.

No 95,847—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 février 1911, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 10 février 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets mobiliers contenus dans les lieux No 319 rue Ste-Anne, entre les rues Chartres et Decatur—

Meubles antiques et modernes, comprenant lits en bois d'ébène émaillé, noyer, fer et cuivre, matelas en crin blanc et noir bouclés, oreillers de plumes, ameublements de salon, chambres, salle à manger, faïences, cristaux, et verrerie ordinaires, peintures à l'huile et à l'eau, gravures, plaqués, table, lingerie de lit, courte pointe japonaise en soie brodée, coffre en cèdre, malles, boîtes pour livres, piano, ornements, baccarat peint à la main, jeux de lavabo décorés, miroir pour foyer, ustensiles de cuisine, pendules et divers autres objets, d'après l'inventaire enregistré en Cour.

Plusieurs de ces objets sont artistiques et antiques. Les livres sont de fameux auteurs et reliés en peau de veau et en maroquin. Ceci est une occasion de se procurer l'objet réel à une vente absolue où le tout doit être disposé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 fév—12 16 19 23

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Albert Frederick Gayaud et als, No 95,196. No 81 715 et No 94,231, consolidés — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. C. Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane. JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en la Nouvelle Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Treize actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association, de la Nouvelle-Orléans, comme il est démontré par certificat No 700, de la valeur au pair de treize cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

2° Trois actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association comme il est démontré par certificat No 1501, de la valeur au pair de trois cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

3° Quatre actions du fonds capital de la First National Bank de Lafayette, Lne, comme il est démontré par certificat No 37, de la valeur au pair de quatre cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
19 fév—19 26—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Cottages Doubles, 604-606 Avenue Pacifique—409-411 rue Elmire, Cinquième District (Alger).

Albert Frederick Cayard et als, vs Robert Charles Cayard, mineur, et als.

No 95,196, No 81,715 et No 94,231, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—L'Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union—Nouvelle-Orléans, Lne., JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1911 et signé le 25 janvier 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot 17 de l'filet No 113, lequel est compris entre les avenues Atlantique, Pacifique, Opelousas et la rue Eveline, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de dépôt passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 février 1892; ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt Andrew Cayard pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse Caroline Louise Honold, de George Salvato par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire de cette Paroisse le 17 mars 1902; enregistrée en le Bureau des Transferts de cette Paroisse en le livre 184, folio 222.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 24 de l'filet numéro 5, maintenant numéro 79, lequel est borné par les rues Elize Alix, Elmire et Chestnut (maintenant Belleville), d'après le plan original de Belleville par Louis H. Pilié, daté du 18 septembre 1846, et déposé parmi les régistres de A. C. Ainsworth, alors un notaire en cette ville; d'après lequel ledit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Andrew Cayard, pendant la communauté existant entre lui et sa défuntesépouse, Mme Caroline Louise Honold, de Michael J. Donner, passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 17 mars 1902 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 186, folio 221.

Conditions de la vente—Pour du comptant; Dix pour cent du prix devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente, par ledit encanteur, lequel devra être par acte pardevant Eloy zius J. Cahill, notaire, les frais de tout certificats et toutes les taxes pour l'année 1911 devant être payés par l'acquéreur en plus du prix d'achat.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
27 jan—27 29—fév 5 12 19 26—mars 2

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

DEUX JOLIS COTTAGES DOUBLES EN BOIS

Dans le Sixième District,

Nos 3817-3819, 3821-3823 RUE CHESTNUT,

Entre General Taylor et Peniston, Bornés par la rue Colisée.

SUCCESSION DE BERTHA CAROLINE HOCH.

No 94,364—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet — JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 janvier 1911, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété comme suit sera vendue—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'filet No 283, borné par les rues Général Taylor, Peniston, Chestnut et Colisée; désignés par les Nos neuf et dix (9 et 10); lesdits lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt-huit pieds sept pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant deux cottages doubles décrits comme suit: Premier—Nos 3817-3819 rue Chestnut, contenant 5 chambres, chambre à bain, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté. Deuxième—Nos 3821-3823 rue Chestnut, contenant deux étages dans le fond, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres, chambre à bain, etc., au premier étage, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté.

Les cottages ci-dessus ont été construits il y a environ quatre ans; un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1911 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred. Deibel, notaire.

Edw. Rightor et E. W. Rischow, avocats.
28 jan—28 29—fév 5 12 19 26—mars 2

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1932 RUE IBERVILLE, entre les rues Roman et Prieur,

JEUDI, LE 2 MARS 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Successions de M. et Mme John J. Glossen.

No 95,188—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à lui daté et signé du 20ème jour de janvier 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet No 63, borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Roman, Canal et Prieur, désigné comme No 14, sur un plan par Pilié, daté du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 27 pieds de face à la rue Iberville sur 106 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations sont connues comme No 1932 rue Iberville, entre les rues Roman et Prieur, et comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 5 chambres, vestibule, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance devant être payable en un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt sur les paiements différents, et devant être garanti par lien de vendeur et hypothèque, avec les clauses usuelles de sécurité et 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procédures légales ou nécessaires pour collecter. L'acte de vente passé devant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur: 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication du montant de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.
McCloskey & Benedict, avocats.
22 jan—29—fév 5 12 19—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple 3118 rue Banks, près de la rue Salcedo.

Cottage Simple, 2715 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

Cottage Double, 2709-2711 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

JEUDI le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Albert (App) Elmore.

No 74,794—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui, daté et signé le 23me jour de janvier 1911, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet No six cent cinquante quatre (654), lequel est borné par les rues Banks, Baudin, Salcedo et Lopez, et désigné comme lot No 2, sur un plan dudit filet dressé par Pilié et Depouilly, voyers, sous la date du 12 octobre 1865, déposé pour référence en l'étude de Jos Cohen ancien notaire en cette ville. Le lot No deux (2) mesurant trente-trois pieds dix pouces et 4 lignes (33' 10" 4") de face à la rue Banks, cent huit pieds (108') de profondeur sur la ligne de côté le séparant des lots Nos 1 et 3 et trente-trois pieds dix pouces et quatre lignes (33' 10" 4") sur la ligne de borne du fond le séparant du lot No dix-huit (No 18). Les améliorations sont connues comme No 3118 rue Banks, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Deuxième— Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'filet borné par les rues Washington, Sixième, Claire et Magnolia, désignés comme lots Nos dix et onze (10 et 11) de l'filet No vingt sept (No 27) sur un plan dressé par Williams et Pattan, architectes sous la date du 4 août 1886 et déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, Jr. un notaire en cette ville, comme No soixante dix huit (No 78) lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun en mesure américaine plus ou moins, trente pieds (30') de face à la rue Sixième sur cent vingt huit pieds (128') entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 2709-2711 rue Sixième, comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 3 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et No 2715 rue Sixième, comprenant un cottage simple en bois retiré de la banquette, contenant 3 chambres, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité: que l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer en plus du prix de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1911, et ne devra recevoir les loyers et revenus de la propriété que de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne devant pas porter d'intérêt. L'acte de vente pardevant William J. Formento, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido,
29 jan—29—fév 5 12 19—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Résidence Simple à Deux Etages, 1706 Rue Nouvelle-Orléans, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Rudolph Tortel.

No 92,612 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

EN VERTU de et conformément à un ordre lui, daté et signé du 17 janvier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot dans l'filet 766, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Roman, [autrefois Solidelle] Derbigny, [autrefois Prosper] et St Bernard et l'avenue Landreas, désigné comme lot No 13 sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 27 avril 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 29 juin 1875; mesurant en mesure américaine trente deux pieds, deux pouces (32' 2") à la rue Nouvelle-Orléans sur 122' 5" 6" sur le côté vers la rue Roman et 109' de profondeur sur une ligne vers la rue Derbigny, et 34' 8" en largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises et retirée du trottoir contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc., bien tapissée partout.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat de l'année 1911 et pour tous certificats. L'acte de vente pardevant ——————, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Frank McGloin, Avocat.
22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison—Succession de William E. Lusey et de Mary Vogel, son épouse.

No 95,660—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre lui, daté et signé du 6 janvier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, VENDREDI le 24 février 1911, à 10 heures A. M., sur les lieux No 1417 rue Music, dans le Troisième District de cette ville.

Un lot de meubles de maison et effets, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
12 fév—12 19 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

D'un Joli Cottage Simple, ayant chemin pour voiture, 1417 rue Music, entre les rues Villeré et Robertson.

JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de William E. Lusey et de Mary Vogel, son épouse.

No 95 660 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806